

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2025-0113 Séance du Conseil : 12 MAI 2025
ACTUALISATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES (SMIGATA)	

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 12 mai à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'illibérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 06 mai 2025 à l'Espace Jean Latrobe – Salle Carignan - situé Rue du Château à Ortaffa (66560), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Isabelle MORESCHI, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Jacques VILANOVE, Guy ESCLOPE, Georges GUARDIA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Christian GRAU, Guy LLOBET, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Patricia HECQUET, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Christian NIFOSI, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Maria CABRERA donne procuration à Georges GUARDIA, Annie LAMARQUE donne procuration à Guy LLOBET, Huguette PONS donne procuration à Hervé VIGNERY, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Antoine PARRA, Yvette PERIOT donne procuration à Patrice AYBAR.

Étaient absents/excusés :

Marie-Clémentine HERRE, Marie ARIZA, Fabrice WATTIER, Jean-Marie LEFEVRE, Marcel DESCOSSY, Didier CHOPLIN.

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 39

Nombre de procurations : 5

Secrétaire de Séance :

Raymond PLA

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250512-DL2025-0113-DE
Date de télétransmission : 14/05/2025
Date de réception préfecture : 14/05/2025

Par délibération du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes appelés à siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères (SMIGATA).

Ainsi, vingt-sept délégués titulaires et vingt-sept délégués suppléants avaient été désignés afin de représenter ladite intercommunalité conformément aux statuts du syndicat.

Suite à des démissions et des souhaits de remplacement, certains sièges ont été modifiés par délibération n°DL2024-0156 du 14 Mai 2024.

Le 27 février 2025, la commune de Saint-Genis-des-Fontaines a délibéré pour désigner Mme Françoise BEY-BELOT en tant que nouveau membre suppléant de M. Francis BERTHELIER suite à la démission de M. Sylvain VIVES.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur cette désignation afin d'actualiser la liste des élus représentant la CC ACVI au sein du SMIGATA.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

De recourir au scrutin de liste ordinaire pour désigner les membres appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères,

De désigner Mme Françoise BEY-BELOT, conseillère municipale de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines en tant que nouveau membre suppléant de M. Francis BERTHELIER au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Antoine PARRA	Julie SANZ
2	Antoine CASANOVAS	Benoît RIBARD
3	Stéphane PINEDA	Lydie FOURC
4	Jacques VILANOVE	Isabelle MORESCHI
5	Jean-Michel SOLE	Olivier LACAZE
6	Guy VINOT	Bernard PECH
7	Boris IGONET	Jérôme CANOVAS
8	Serge FAJAL	Guy LLOBET
9	Joël BOUSCARRA	Annie LAMARQUE GARRIDOU
10	Annie PEZIN	Francis MOLINA
11	Nicolas GARCIA	Père MANZANARES
12	André TRIVES	Jacques FAJULA
13	Christian NAUTE	Roberto SANCHEZ
14	Gérard PUJOL	Patrice REMY
15	Jean-Louis CATALA	Michel LESOT
16	Raymond PLA	Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ
17	Bruno GALAN	Laurent DAUBA
18	Bertrand WERNER	Sophie FERTON
19	Jean ASTIE	Frédéric MUCCHIELLI
20	Yves BLIN	Grégory MARTY
21	Francis QUINTANE	Jean-Marc RESPAUT
22	Corinne GAILLOT	Jean-Jacques ZANIN

23	Nathalie REGOND-PLANAS	Jean LAURENT
24	Francis BERTHELIER	Françoise BEY-BELOT
25	Jean-Marc RONFLARD	Anne-Marie BRUNIE
26	Yves PORTEIX	Philippe GUIMEZANES
27	Christian NIFOSI	Louis-Pierre SCHWEER CASES

Dit qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à M. le Président du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères.

Résultat du vote :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 14/05/2025

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.